



Ecrit par le 13 février 2026

Entraigues-sur-la-Sorgue, Feu vert pour l'extension de la zone d'activités économique 'Les terres du plan'



Le commissaire enquêteur, Georges Chariglione officier de la gendarmerie en retraite en charge de l'enquête publique diligentée par le Grand Avignon pour l'extension de la zone d'activités économique du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue a rendu un avis favorable.

L'[enquête publique](#) dévoilait le projet d'extension, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme et la détermination des parcelles à déclarer cessibles et nécessaires. Le commissaire enquêteur, qui a émis un avis favorable sur ces trois points, présentera ses réserves et recommandations au Grand Avignon, lors du prochain Conseil communautaire qui se déroulera le 3 avril prochain.

Pour mémoire

[Pour mémoire](#), le Grand Avignon veut dédier les 27 hectares de cette zone d'activités économiques aux filières de la nature et de l'agroalimentaire 'dans un esprit de sobriété architecturale, d'efficacité énergétique et d'exemplarité écologique'. Le rapport est consultable auprès du Grand Avignon [ici](#).

Quelques chiffres

L'extension du plan apportera 185 151 m² de parcelles pour 75 951 m² de superficie de constructions, pour une estimation du coût des travaux à réaliser par le Grand Avignon de plus de 1,6M€. Sur les 27 ha du périmètre, 16ha appartiennent à l'agglomération dont près de 10ha d'un seul tenant.

Dans son rapport,



Ecrit par le 13 février 2026

le commissaire enquêteur évoque l'objet de l'opération, dans un territoire du Grand Avignon qui regroupe plus de 30 000 entreprises et totalise plus de 87 000 emplois répartis sur deux départements : le Vaucluse et le Gard et deux régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie :

«La communauté d'agglomération est un territoire économiquement attractif, doté d'une hyper accessibilité (gare TGV, croisement de deux autoroutes, desserte secondaire très satisfaisante...), d'un cadre de vie agréable et d'un bassin d'emploi en demande d'activités.»

De nombreuses demandes d'installation d'entreprises

«De ce fait, de nombreuses entreprises émettent le souhait d'implanter leur outil de production sur ce territoire. Faute de foncier disponible immédiatement, celles-ci délaissent notre territoire au profit de ceux dotés de foncier économique constructible. De surcroit, les entreprises implantées sur le territoire rencontrent quant à elles les mêmes difficultés pour s'étendre ou se mettre aux normes ; c'est notamment le cas dans l'industrie chimique et l'agroalimentaire. Dans ce contexte, la communauté d'agglomération souhaite développer en extension la zone du Plan existante sur la commune d'Entraigues afin d'accueillir des entreprises dans le but de générer de l'emploi, de la richesse directe et indirecte pour le territoire et permettre l'accueil de nouvelles populations tout en proposant un emploi à celles-ci sur site.»





Ecrit par le 13 février 2026

La Zac 'Les terres du Plan' à Entraigues-sur-la-Sorgue

«Le projet à développer se veut exemplaire tant dans son aménagement, que dans ses performances environnementales notamment en termes de qualité architecturale et énergétique des bâtiments à venir. Les Terres du Plan nécessitent de finaliser l'acquisition du foncier nécessaire à la constitution d'une entité de 27.6 hectares, dont 18.1 hectares propriété du Grand Avignon.»

Le bilan de la concertation

«La majorité des participants, favorable au projet, insiste sur leur volonté de voir émerger une réalisation : Favorisant le développement d'entreprises de transformation et d'artisanat de productions agro-alimentaires locales ; Respectueux de son environnement ; Adapté aux besoins de tous les usagers ; Createur d'emplois ; Dynamique pour la zone d'activité ; Complémentaire au centre-ville voire qui donnerait l'occasion au centre-ville de repenser son offre (développement lieux de détente et de rencontres, restaurants et cafés...) ; Accessibilité notamment avec la création de cheminements doux.»

Cadre de vie

«En réponse aux demandes des participants, une attention particulière sera apportée à la qualité urbaine de l'opération, à son intégration paysagère, à la prise en compte des modes doux. Enfin, les participants à la concertation et les collectivités sont soucieux d'accueillir des entreprises de transformation et d'artisanat, de productions agroalimentaires locales. A ce titre, une vigilance particulière sera portée sur la nature et le type des entreprises accueillies,» a conclu le commissaire enquêteur Georges Chariglione.

Toutes les informations : l'enquête publique [ici](#) et l'extension de la zone du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue [ici](#).



Ecrit par le 13 février 2026

/// PLAN DE MASSE

